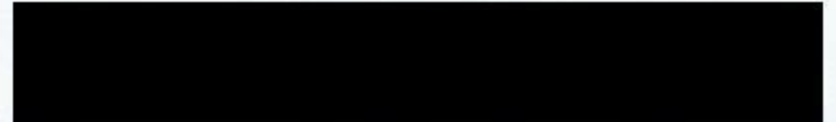




Lettre Recommandée avec AR



Nos r

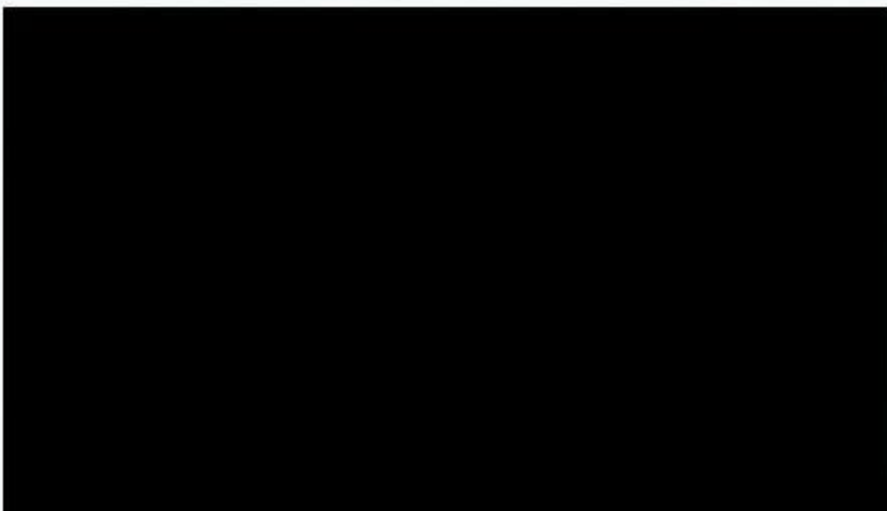


Suite à notre entrevue du [redacted], nous vous confirmons par la présente que nous nous opposons formellement à toutes interventions sur les antennes situées sur la toiture de l'immeuble cité en référence et à plus forte raison à une modification de puissance ou de fréquence de celles-ci.

De même, vous n'êtes pas autorisée à utiliser une grue pour une éventuelle intervention relevant de la maintenance ou de la mise en sécurité de vos installations.

Vous voudrez bien nous accuser réception de la présente.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.



[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]
A l'attention [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

[REDACTED]
Responsable Territorial de Négociation

réf : [REDACTED]
ma ligne directe est [REDACTED]
mon mobile est le [REDACTED]
pour m'envoyer un fax, faites [REDACTED]

Lettre recommandée avec Accusé de Réception.

Objet : immeuble [REDACTED]

[REDACTED]

Monsieur,

Suite à notre entrevue du [REDACTED] dernier, nous vous informons une nouvelle fois de la nécessité de remise en sécurité de nos installations sur l'immeuble [REDACTED] mentionné en objet des présentes.

Les dits travaux, décrits dans le courrier qui vous a été adressé en date [REDACTED] dernier, seront réalisés par la société [REDACTED], mandatée par [REDACTED] dans le strict respect des normes techniques et les règles de l'art.

Les travaux prévus qui consistent à renforcer la sécurité de nos intervenants sur la maintenance des équipements en place sont les suivants :

- mise en place d'une crosse de sortie pour le « skydôme »
- mise en sécurité de l'accès au chemin de câbles existant actuellement à moins de deux mètres de l'acrotère
- remplacement de la chaînette existante pour balisage des périmètres de sécurité des champs électro-magnétiques par des plots de type « puzzle » résilient, en caoutchouc recyclé, pour une signalisation au sol sans aucun risque de dégradation des surfaces
- balisage du chemin d'accès aux antennes existantes et mise en place d'un saut de loup au niveau de la VMC
- décapage et application d'un traitement anti-rouille sur le châssis caillebotis avec suivi des fixations sur structure

L'ensemble du balisage nécessite la mise en place de 80 plots 6 Kg chacun dont les dimensions sont de 0,5m (Longueur) x 0,15m (Largeur) x 0,10m (Hauteur), et de 6 plots d'angle pesant 1,8 Kg.

Compte tenu de la disposition de nos installations existantes, le poids total supplémentaire de l'ensemble des plots de type « puzzle » à mettre en place sera réparti sur toute la surface de la terrasse.

Par ailleurs, aucun grutage ne sera nécessaire .

1 !

L'ensemble des éléments décrits ci-dessus sera acheminé par les intervenants de la société [REDACTED] via les parties communes de l'immeuble (escaliers et ascenseur si nécessaire).

Aucun ajout de matériel (antenne supplémentaire ou autre) n'a jamais été projeté sur la terrasse.

2 !

Depuis l'installation des équipements suite à la signature du bail qui nous lie depuis [REDACTED] nous vous confirmons par la présente qu'aucune modification n'a jamais été apportée aux bandes de fréquences en place, soit 900 et 1800 MHz.

Nous vous reconfirmons une nouvelle fois qu'aucune modification de technologie ne sera apportée sur les équipements en place.

3 !

Avant tous travaux, un huissier de justice à la charge [REDACTED] sera mandaté avant et après l'intervention afin qu'un état des lieux soit établi, aussi bien dans les parties communes de l'immeuble que dans les appartements se trouvant au dernier étage.

4 !

Dans l'attente de votre accord afin que ces simples travaux de remise en sécurité, destinés à sécuriser les interventions nécessaires de nos collaborateurs, puissent être réalisés rapidement, nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

5 !

[REDACTED]
Responsable des

Extérieures
[REDACTED]